A l'inverse, les dispositions relatives à la Gouvernance verte des entreprises sont très insuffisantes alors même qu'elles sont centrales : responsabilité des sociétés mères, information environnementale, bilans carbone...

Des sujets encore absents. Certains sujets sont malheureusement encore absents du texte comme celui des risques industriels et des sols pollués.
France Nature Environnement espère que le Gouvernement fera avancer, par voie d'amendements, le contenu du projet de loi Grenelle 2 pour tenir compte notamment des conclusions de la table ronde sur les risques industriels.

L'analyse du projet de loi Grenelle 2 par France Nature Environnement est disponible sur le site de Picardie Nature

---

Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2009

Par Laetitia Dupuis

La colonie de phoques de la Baie de Somme est pour le Phoque veau-marin, la plus importante de France avec une population sédentaire moyenne annuelle d'une centaine d'individus, alors qu'on estime la population française à environ 250 individus, du Nord de la France à la Baie du Mont St-Michel.

La colonie de Phoques veaux-marins de la baie de Somme, présente à raison de plusieurs centaines d'individus sédentaires au XIXème siècle, a complètement disparu de l'estuaire picard (et plus généralement des côtes françaises) au début du XXème. Cette disparition fut en grande partie due à une chasse aux phoques intensive et au développement de la pêcherie sur nos côtes.

Elle s'est spontanément reconstituée dans les année 1970 grâce aux mesures de protection européennes, nationales ou locales. La colonie de la baie de Somme se reproduit depuis 1992. Les mises bas chez le Phoque veau-marin ont lieu une fois par an, de la mi-juin à la mi-juillet. C'est aussi la pleine période d'activité touristique. Les activités se multiplient : promenades, sorties équestres, sports nautiques ou passages d'avions de tourisme, peuvent entraîner une mise à l'eau des phoques au repos sur le sable (c'est ce que l'on appelle un dérangement), notamment sur des couples mère-petit en allaitement à marée basse.

Un dérangement peut provoquer une séparation prématurée de la mère et de son jeune. Cet individu, non sevré, ne sait pas se débrouiller seul et se laisse dériver jusqu'à son échouage sur une plage. Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage et intervient sur tout mammifère marin échoué sur la laisse de mer entre Le Touquet et Le Tréport. L'inventaire et l'étude des animaux échoués permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations le long de nos côtes. Ainsi, les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont soignés avant de retrouver leur milieu naturel.



Les jeunes phoques retrouvés vivants sont alors accueillis au sein du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature où ils sont pris en charge jusqu'à leur retour en milieu naturel. Un jeune Phoque veau-marin pèse à la naissance environ 12 kg et reste trois semaines avec sa mère ; durant cette période l'animal triple son poids : un phoque sevré pèse en moyenne 35 kg. Lorsqu'une séparation prématurée a lieu au cours de cette période de lactation, le jeune maigrit durant sa dérive (ce qui explique des poids inférieurs à 12 kg à l'échouage). Une fois accueillis en Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, il lui faudra environ 3 mois pour atteindre les objectifs de relâcher : savoir se nourrir seul et peser plus de 35 kg.



Cette année, les équipes d'écovolontaires recrutés dans le cadre de notre action «surveillance estivale des phoques de la baie de Somme» ont réalisé 356 interventions, interceptant et sensibilisant au total 1244 usagers de la baie pour éviter des mises à l'eau des phoques durant leur temps de repos à marée basse. 145 mises à l'eau n'ont cependant pas pu être évitées, celles-ci ayant été provoquées à 59% par des activités nautiques (principalement kayak, bateau de plaisance et kite-surf), 39% par des activités terrestres (principalement promeneurs et cavaliers) et 3% par des activités aériennes.

Sur les 36 naissances répertoriées au cours de cet été 2009, 16 jeunes se sont échoués sur le littoral picard, soit près 41% des jeunes nés. Les conditions météorologiques exceptionnelles de cet été ne sont pour rien dans ces séparations mais les dérangements humains peuvent être mis en avant. Parmi ces jeunes animaux échoués, 4 d'entre eux étaient déjà morts lors de leur découverte sur la plage. 4 sont décédés au Centre de Sauvegarde, 5 ont retrouvé leur milieu naturel et 3 ont encore besoin de soins avant leur relâcher.

Afin de les identifier au sein de la colonie, ils seront munis d'une plaque colorée collée sur la tête, qui permettra d'apprécier leur intégration à la population française. Ces animaux seront également munis d'une bague numérotée et répertoriée qui permettra de les identifier en cas de nouvel échouage sur les côtes européennes.

LA BIODIVERSITE EN PICARDIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Il y a quelques mois, Laurent Gavory, membre du bureau de Picardie Nature et représentant, avec Jacques Mortier, des associations de protection de l'environnement au Conseil Economique et Social de Picardie, présentait, en tant que rapporteur, un avis sur la biodiversité en Picardie devant les membres du CESR. Cet avis adopté à l'unanimité est présenté en synthèse ci-dessous.

En écho au contexte global de changement climatique et d'accélération de l'exploitation des milieux naturels, la biodiversité constitue une préoccupation croissante de l'action publique, de l'échelle mondiale à l'échelle locale. Impliquée dans ce domaine, la Région Picardie a adopté, le 30 janvier 2009, la Stratégie Régionale pour le Patrimoine Naturel qui constitue le cadre de son intervention. Compte tenu de l'importance de la biodiversité et du rôle majeur que le Conseil Régional joue en la matière, le Conseil Economique et Social Régional a jugé pertinent de se saisir de cette thématique en dressant un état des lieux assez précis assorti de propositions.

Le travail réalisé sur la biodiversité en Picardie repose sur une approche originale :

- qui emprunte aux sciences de la vie, de la terre et aux sciences sociales : la notion de biodiversité représentant tout à la fois la richesse biologique constituée par l'ensemble des organismes vivants et les relations qu'ils peuvent avoir entre eux et avec les milieux dans lesquels ils vivent ; les relations entre l'Homme et la biodiversité étant complexes, la considération que nous avons pour notre environnement et pour les autres êtres vivants, et la place que nous pensons tenir au sein de la biosphère, conditionnent notre capacité à agir.

- qui interroge de façon itérative les enjeux au niveau local et global : les arguments justifiant de se préoccuper de la biodiversité en Picardie empruntent autant au niveau global qu'au niveau local, ce qui n'est pas très mobilisateur…

Le CESR estime que la dynamique en faveur de la biodiversité reste insuffisante par rapport aux enjeux et que le territoire régional doit assumer sa contribution à la préservation de la biodiversité de la planète au regard de sa position dans les aires de répartition des espèces. A cette fin, il encourage une action